

LE SUCRE DE BETTERAVES

La session fédérale s'est terminée sans que le gouvernement se soit décidé à annoncer définitivement son intention de continuer pendant une période raisonnable la prime à la fabrication du sucre de betteraves.

C'est la province de Québec qui a été le berceau de cette industrie au Canada, comme elle a été le berceau de l'industrie cotonnière; mais les autres provinces commencent à y prendre un grand intérêt, et un confrère très estimé dans Ontario, le *Canadian Manufacturer*, qui est l'organe de l'association des manufacturiers du Canada, et a des principes protectionnistes solides, ne perd pas une seule occasion de signaler cette question à l'attention du ministère. D'où vient donc que ce dernier fait toujours la sourde oreille?

Dans son dernier numéro du 6 courant, notre distingué confrère publie deux articles très élaborés sur ce sujet, à côté d'un autre article sur les profits des raffineurs. Cette juxtaposition paraît, d'ailleurs, voulue et donne à la série d'articles un intérêt des plus piquants. Les dernières lignes de celui où il traite des bénéfices des raffineurs, sont les suivantes:

"M. Laurier a dit que le manipulateur du syndicat canadien des sucres recevait \$80,000 par année pour ses services et M. Drummond répond que ce chiffre est inexact. Est-il possible que \$800,000 soient plus près du chiffre exact? D'après le rapport du recensement, il y a moins de mille ouvriers employés dans l'industrie de la raffinerie du sucre au Canada."

Venant de telle source, ces lignes donnent sérieusement à réfléchir.

D'un autre article encore où le confrère répond à la *Gazette* de Montréal, nous extrayons les données suivantes: La *Gazette* dit que le syndicat du sucre aux Etats-Unis fait, avec la protection de 5½10c par livre du tarif McKinley, plus de \$30,000,000 de bénéfice par année. La population du Canada est à celle des Etats-Unis comme 1 est à 12; la consommation du sucre par tête est tout aussi considérable ici qu'aux Etats-Unis; il est donc probable que la protection de 64½100c par livre que donne le tarif actuel, permet aux raffineurs canadiens de faire un bénéfice de \$2,500,000 par année.

Or il n'y a au Canada que trois raffineries en exploitation: deux à Montréal et une à Halifax; les capitaux réunis, employés par ces

trois raffineries en outillage, immeubles et fonds de roulement, ne doivent pas dépasser \$3,000,000. C'est donc un bénéfice de 83½ p. c. que la protection assure à une industrie qui n'emploie pas un millier d'ouvriers.

Mais le *Canadian Manufacturer* va plus loin. Il calcule que, suivant les données du tableau du Commerce et de la Navigation pour l'année terminée le 30 juin 1893, il a été importé au Canada, en franchise, 252,474,140 livres de sucre brut évalué à \$6,628,419, soit 2,625c par livre, tandis que le sucre brut importé aux Etats-Unis est entré au prix de 3c par livre, ce qui fait une différence de 37½c par cent livres à l'avantage des raffineurs canadiens. Le coût du raffinage, qui est de 15c par 100 livres en Angleterre et en Allemagne, peut être évalué à 25c au Canada. Le prix moyen du marché, net au comptant, du sucre raffiné, aux Etats-Unis et au Canada, en 1893, a été de \$4.84 par 100 livres. Si donc le sucre brut coûtait 2,625, le raffinage 0.25c par livre, le coût total serait donc de 2,875c par livre, tandis que le prix de vente aurait été de 4,84c et le bénéfice net aux raffineurs, en sus du coût du raffinage, 1,965c par livre, soit en tout \$4,961,116.

Si nous citons ces chiffres, c'est pour démontrer quels soins prend le gouvernement d'une industrie qui n'emploie pas mille ouvriers; et établir le contraste avec l'indifférence dont il fait preuve à l'égard de l'industrie betteravière.

Aux Etats-Unis, le tarif McKinley qui a aboli les droits sur les sucres bruts, a protégé l'industrie sucrière indigène au moyen d'une prime au *bonus* de 1c. par livre. Le tarif Wilson abolit la prime, mais il impose un droit de 40 p. c. sur le sucre brut, ce qui donne une protection de 1.20c par livre. On voit que de l'autre côté des lignes, on est beaucoup plus logique que de notre côté et qu'on y a plus de suite dans les idées.

Sous ce régime de protection, les Etats-Unis ont vu se développer, dans l'ouest, principalement, l'industrie betteravière avec une rapidité merveilleuse. La première fabrique de sucre de betterave aux Etats-Unis date de 1887. La production a été depuis cette époque:

	livres.
1887.....	600,000
1888.....	4,000,000
1889.....	6,000,000
1890.....	8,000,000
1891.....	12,004,838
1892.....	27,038,288
1893.....	43,953,264

Dans le seul état de Californie, trois sucreries de betteraves ont produit, en 1893:

	Livres.
Alvarada.....	4,186,572
Watsonville.....	14,500,000
Chino.....	15,039,867

Total..... 33,726,439

C'est-à-dire à peu près le septième de l'importation du sucre brut au Canada pendant la même année.

Il y a quatre autres sucreries, une dans la Virginie, une dans l'Utah et dans le Nébraska, qui ont produit ensemble 9,622,858 livres de sucre.

Le capital placé dans ces sept sucreries est d'environ \$2,000,000. Elles donnent un débouché à la culture de 20,000 acres de terre. La valeur de cette terre a considérablement augmenté depuis qu'elle est cultivée pour la betterave; ainsi, auprès de Chino, Californie, on l'a payée récemment jusqu'à \$200 l'acre.

Pour produire de 22,000 tonnes de sucre que le Canada consomme par année, il faudrait employer un capital considérable, une grande étendue de terre et un nombre très grand d'ouvriers de toute sorte, sur la terre et dans la fabrique. En prenant pour base ce qui se fait aux Etats-Unis, on trouverait ainsi à employer \$14,000,000 de capital dans les fabriques; il faudrait cultiver en betteraves 140,000 acres de terre dont la culture coûterait \$3,500,000 par année et la production, soit 1,400,000 tonnes de betteraves à \$4.50, rapporterait \$6,300,000.

Voilà ce que pourrait faire, pour l'agriculture le gouvernement fédéral, s'il voulait se mettre vigoureusement à l'œuvre pour développer l'industrie betteravière, comme il l'a fait pour l'industrie des cotonnades, du fer, de l'acier, etc.

"Autant qu'on puisse voir, dit le *Canadian Manufacturer*, il n'y a, apparemment qu'un seul obstacle entre le désir de voir cette industrie s'établir au Canada et l'accomplissement de ce désir c'est l'opposition des raffineurs canadiens. Comment se fait-il que leur opposition ait autant d'influence, nous laissons nos lecteurs libres de le deviner d'eux-mêmes."

Les entrées de vins de Champagne au port de New-York pour le mois de mai ont été de 25,238 caisses, contre 34,340 caisses pour le mois correspondant en 1893, et 24,189 caisses en 1892. Le total des entrées pour les cinq premiers mois de 1894 est de 78,795 caisses, un minimum qui n'a pas été dépassé depuis la période correspondante en 1887.